

Image not found or type unknown



Revalorisation pension alimentaire revenu pris en compte

Par **pascal**, le **11/02/2010** à **09:50**

Bonjour, rnrnDivorcé depuis 2005, je verse une pension alimentaire de 320 euros pour mes 2 enfants. Depuis 3 ans je vis avec une autre personne si mon ex-femme demande une revalorisation de la pension alimentaire est-ce que le revenu de ma compagne seront pris en compte?